



## MINDD - Introduction

---

**MINDD - Profil enseignement****COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION**

Confronté à la question de société sur les "enjeux de la transition et le développement durable ", construire et développer une réflexion selon une approche interdisciplinaire mobilisant, intégrant et faisant dialoguer différentes disciplines et points de vue, dans une perspective de démarche responsable et citoyenne, tels sont les objectifs que se fixe l'étudiant-e qui choisit la mineure "enjeu de société" en enjeux de la transition et du développement durable.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1.

Acquérir et démontrer une compréhension d'un socle de connaissances et d'outils de base en matière de réflexion sur les questions liées au développement durable afin d'en saisir leurs spécificités, leur rigueur et ce dans la perspective d'une approche interdisciplinaire;

2.

Approcher, questionner et discuter des enjeux liés au développement durable en articulant différents angles d'analyse disciplinaires et en veillant à adopter une posture critique et nuancée vis-à-vis des limites de chaque discipline et de leurs interrelations;

3.

Confronté aux enjeux de société du développement durable, élaborer une réflexion personnelle selon une approche interdisciplinaire mobilisant, intégrant et faisant dialoguer différentes disciplines (chacune étant nourrie de sa propre rigueur) et points de vue; et ce dans une perspective de démarche responsable et citoyenne ;

4.

Face aux enjeux de société du développement durable, développer, débattre et discuter de sa réflexion personnelle, la faire évoluer; et ce dans une perspective de démarche responsable et citoyenne.

**PROGRAMME****Programme détaillé par matière**

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

30 crédits

LBIO1117

Bloc  
annuel  
**2 3**

## o Cours au choix

|             |  |   |                                 |  |   |
|-------------|--|---|---------------------------------|--|---|
| ⌘ LSPED1213 | Enjeux contemporains du développement : une approche comparative | Joseph Amougou (supplée Benjamin Chemouni)<br>Benjamin Chemouni | EX [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐     |  | X |
| ⌘ LECGE1216 | Croissance et développement                                      | Mélanie Lefèvre (supplée David De la Croix)                     | EX [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐     |  | X |
| ⌘ LESPO1321 | Economic, Political and Social Ethics                            | Pierre André  | EX [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐     |  | X |
| ⌘ LSPED1221 | Interactions entre population, environnement et développement    | Martin Colla (supplée Bruno Masquelier)<br>Bruno Masquelier     | EX [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐     |  | X |
| ⌘ LBIO1117  | Ecologie I   | Renate Wesselingh   | EX [q2] [30h+10h] [5 Crédits] 🌐 |  | X |

## ⌘ Economie politique

Un cours d'économie politique est un préalable recommandé. Si l'étudiant n'a pas réussi ce cours dans sa formation universitaire antérieure, il lui est recommandé de l'ajouter au 2eme bloc annuel de son bachelier. Ce cours comptera comme cours au choix de la mineure. Un contact peut être pris avec le responsable du programme.

|             |                    |   |                                 |  |   |
|-------------|--------------------|---|---------------------------------|--|---|
| ⌘ LECGE1115 | Economie politique | Rigas Oikonomou<br>Gonzague Vannoorenberghe | EX [q1] [45h+15h] [5 Crédits] 🌐 |  | X |
| ⌘ LCOPS1115 | Economie politique | Tanguy Isaac                                |                                 |  |   |



une participation de l'étudiant-e tout au long du quadrimestre et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir [Règlement général des examens](#)). Les étudiant-es peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.

## FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

---

L'étudiant pourra prolonger la réflexion entamée au sein de la mineure en enjeux de la transition et du développement durable en s'inscrivant – moyennant conditions d'accès – à l'une des formations suivantes :

- [Master \[120\] en sciences économiques, orientation générale](#), orientation générale
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)
- [Master \[120\] en sciences politiques, orientation générale](#), orientation générale
- [Master \[120\] en sociologie](#)

## GESTION ET CONTACTS

---

### Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

Faculté

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/ESPO/SESP

Bureau du premier cycle ([SESP](#))

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication ([ESPO](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

SESP

Place Montesquieu 1 - bte L2.08.08

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 41 16](#) - Fax: [+32 \(0\) 10 47 45 61](#)

Responsable académique du programme: [Marthe Nyssens](#)

Personne(s) de contact

- Responsable administrative: [Géraldine Carette](#)

## ORGANISATION PRATIQUE

---

### Inscription à la mineure

1. Modalité d'organisation

Responsable académique : Marthe Nyssens

Personne de contact : Géraldine Carette (ECON)

Modalités d'inscription: SESP (ESPO)

2. Admission à la mineure

Voir [https://uclouvain.be/prog-mindd-cond\\_adm](https://uclouvain.be/prog-mindd-cond_adm)

3. Inscription à la mineure

En deuxième bloc annuel

Une inscription en deuxième bloc annuel du programme de bachelier via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à la mineure. (L'étudiant doit d'abord être inscrit en deuxième bloc annuel avant de s'inscrire à une mineure.)

Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant a accès à l'inscription à la mineure via son bureau virtuel (accéder au portail UCLouvain, s'identifier, cliquer sur "mon bureau", ...).

L'étudiant qui recommence son deuxième bloc annuel est automatiquement ré-inscrit.

En troisième bloc annuel

Lors de leur inscription en troisième bloc annuel du programme de bachelier, les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de la mineure suivie en deuxième bloc annuel. Il en est de même pour les étudiants qui recommenceraient leur troisième bloc annuel du programme de bachelier.

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de bachelier suivi.

4. Vérification de l'inscription à la mineure

L'étudiant consultera l'évolution de sa demande sur son bureau virtuel comme pour son inscription.

5. Modification de l'inscription à la mineure

L'étudiant qui désire modifier son choix doit consulter son conseiller aux études.

## Horaire des cours

### 1. Consultation de l'horaire des cours sur ADE

### 2. Résolution de conflits horaires

A l'entrée du deuxième bloc annuel, l'étudiant établit son horaire de deuxième et de troisième bloc annuel en tenant compte des horaires de la mineure.

S'il y a conflit d'horaires, plusieurs solutions sont possibles :

Reporter des cours :

En cas de conflit en deuxième bloc annuel (cours de la majeure/ et cours de la mineure), l'étudiant peut reporter un des deux cours au bloc annuel suivant, en tenant compte des séquences de cours (prérequis). Le cours à reporter peut être le cours de la majeure ou le cours de la mineure.

Anticiper des cours :

En cas de conflit en troisième bloc annuel (cours de la majeure/ et cours de la mineure), l'étudiant peut anticiper un des deux cours. Le cours à anticiper peut être le cours de la majeure ou le cours de la mineure.

En cas de report ou d'anticipation de cours, l'étudiant qui désire rééquilibrer son bloc annuel, peut demander à basculer les cours d'un bloc annuel à l'autre.

Il n'est pas obligatoire de suivre les 15 crédits de la mineure à chaque bloc annuel. Il est cependant souhaitable que l'étudiant équilibre son programme des deux blocs annuels de manière optimale de façon à acquérir, en troisième bloc annuel, 30 crédits de mineure et 150 crédits de majeure.

L'étudiant doit demander l'accord du conseiller aux études pour ses reports et anticipations de cours. Celui-ci vérifiera ainsi l'équilibre du programme des deux blocs annuels.

Assumer le conflit d'horaires :

L'étudiant peut dans certains cas bénéficier d'alternatives pédagogiques pour un cours en conflit et dès lors ne pas être présent au cours.

Les informations sur les dispositifs pédagogiques, si ceux-ci existent, sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé.

Il est recommandé d'informer l'enseignant quand l'étudiant ne peut assister au cours en raison du conflit.

Trouver un cours équivalent qui ne provoque pas de conflit d'horaires :

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé. L'étudiant doit demander l'accord au conseiller aux études pour le choix de ce cours équivalent.

Personnes de contact :

Conseillère aux études : Géraldine Carette

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

### 1. Information sur les prérequis

Cette information est disponible dans le programme détaillé de la mineure.

### 2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de la mineure se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant(e).

Ce menu sera disponible dans le courant du mois de septembre.

### 3. Obtention du "visa" du responsable de la mineure

L'étudiant consultera l'évolution de sa demande sur son bureau virtuel.

## Supports disponibles

### 1. Informations sur le service cours

Les informations utiles seront données au cours.

### 2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé.

## Organisation des examens

### 1. Inscriptions aux examens

L'inscription aux examens suit la même procédure que l'inscription aux examens des cours de la majeure.

### 2. Consultation des horaires d'examens

La grille des horaires est consultable au moment de l'inscription aux examens.

Les examens des cours des mineures se déroulent dans une semaine spéciale de la session, ceci pour éviter les conflits d'horaires.